



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAT

Question écrite n° 56936

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le retard pris pour la publication du ou des décrets relatifs aux zones de notre territoire éligibles à la prime à l'aménagement du territoire. Ces textes, attendus depuis le premier semestre de l'année 2000, ne semblent toujours pas avoir été publiés à ce jour. Ce retard suscite les interrogations et les inquiétudes de nombreux porteurs de projets de développement économique. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les moyens qu'elle entend mettre en oeuvre pour permettre une parution rapide de ces textes réglementaires.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56936

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2001, page 379

Question retirée le : 5 novembre 2001 (Retrait pour cause de question identique)